

Questions du soumissionnaire et réponses

NRCan-5000050343

Requête #	Date Reçue	Question	Réponse
38.	Février 19, 2020	<p>"Annexe "A" - 2.0 Contexte : indique que "Le gouvernement fédéral est intéressé par l'élaboration d'une CDRIC qui utilise un schéma commun pour afficher les informations existantes de haute qualité sur les risques d'inondation, élaborées par les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres sources faisant autorité".</p> <p>a. Les informations "existantes" sur les risques d'inondation peuvent-elles être interprétées comme des informations sur les risques d'inondation qui sont considérées comme "actuelles", c'est-à-dire qu'elles sont actuellement utilisées à des fins de prise de décision, par le propriétaire des données ?</p> <p>b. Quelle est la définition de RNCan de l'information de "haute qualité" sur les risques d'inondation dans le contexte de ce projet ?</p> <p>c. Quelle est la définition de RNCan d'une "source faisant autorité" ?</p> <p>d. Nous demandons à RNCan de nous fournir une liste des sources faisant autorité si elles sont disponibles.</p>	<p>A : Oui</p> <p>B : Cartes d'ingénierie utilisant des procédures de modélisation hydraulique et hydrologique standard.</p> <p>C : Le propriétaire des données se rapproche de la source</p> <p>D : A découvrir au cours du projet.</p>
39.	Février 19, 2020	<p>" [Requête 1] indique que RNCan est en possession de 2000 cartes PRDI. Ces cartes sont-elles en format papier ou PDF ? De plus, si ce n'est que sur papier, RNCan s'attend-il à ce que le consultant les numérise ou les rassemble simplement pour les transférer à RNCan ?</p>	<p>RNCan s'est déjà occupé de la collection du PRDI. Aucun travail requis par le consultant en ce qui concerne les cartes PRDI.</p>
40.	Février 19, 2020	<p>" [Dans la requête 3] RNCan indique que " la priorité est d'obtenir les données manquantes ". Veuillez expliquer plus en détail ce que vous entendez par données manquantes".</p>	<p>Trouver des cartes de risques d'inondation à jour et faisant autorité qui ne font pas actuellement partie de l'inventaire de RNCan</p>

41.	Février 19, 2020	<p>" [Requête 14] déclare : " Autant nous aimerions avoir toutes les informations, autant nous pensons que la modélisation des informations d'inondation devrait être le point de départ initial ".</p> <p>RNCan peut-il confirmer que ce projet vise à recueillir uniquement des couches de données sur les limites d'inondation et non, pour l'instant, les diverses données de modélisation des inondations (par exemple, les MNE, les coupes transversales, etc.) et/ou les modèles eux-mêmes (par exemple, HEC-RAS) dans le cadre de cette demande ?</p>	C'est exact, pour ce contrat, RNCan ne recherche que des limites de données sur les risques d'inondation. Toutefois, les métadonnées d'accompagnement décrivant les données utilisées pour créer les informations sur les inondations sont également requises.
42.	Février 19, 2020	<p>" RNCan a-t-il conclu des accords actifs de partage de données avec toutes les sources faisant autorité et pour toutes les informations qui devraient être recueillies aux fins de ce projet ? Si ce n'est pas le cas, qu'attend RNCan du consultant pour obtenir des informations sur les cartes des inondations jugées pertinentes pour le projet (car ces informations sont généralement accessibles par le biais d'accords de partage et d'utilisation des données)" ?</p>	Actuellement, aucun accord de partage de données n'est en place. L'objectif de ce contrat est de construire un prototype. En parallèle, RNCan cherchera à conclure des accords de partage de données pour une mise en œuvre à long terme.
43.	Février 19, 2020	<p>"De nombreuses missions de cartographie des plaines inondables financées par le PNAC arrivant à leur terme fin mars 2020, RNCan prendra-t-il possession de tous les produits de cartographie des inondations préparés dans le cadre du programme PNAC ou sera-t-il encore nécessaire de se procurer les données de cartographie des plaines inondables auprès de la source/du propriétaire des données faisant autorité ?</p>	RNCan aura accès à tous les projets du PNAC liés à la cartographie des inondations
44.	Février 19, 2020	<p>"RNCan peut-il confirmer que le CDRIC doit être associé aux événements naturels uniquement et que la cartographie des inondations pour la sécurité des barrages et d'autres types de cartographie des inondations n'est pas incluse ?</p>	Événements naturels uniquement

45.	Février 19, 2020	"La collecte de la CDRIC à partir des sources disponibles, pour toutes les couches produites, doit-elle également inclure les conditions spécifiques au site telles que les inondations particulières ou les couches standard telles que les inondations de 20 ans, 100 ans ? Ou seulement l'inondation réglementaire telle que définie pour une juridiction spécifique" ?	RNCAN est à la recherche de toutes les couches d'inondation réglementaires standard telles que 20 ans, 100 ans, etc. définies pour une juridiction spécifique.
46.	Février 19, 2020	<p>"RNCAN peut-il fournir des informations supplémentaires concernant les métadonnées, en particulier :</p> <p>a. Les métadonnées sont-elles requises pour chaque couche thématique constituant le CDRIC final, ou un seul fichier de métadonnées combiné est-il préférable ?</p> <p>b. Est-ce la responsabilité du consultant de produire les métadonnées du CDRIC si elles n'existent pas ?</p> <p>c. Si les métadonnées existent mais ne sont pas conformes à la norme souhaitée, le consultant a-t-il la responsabilité de modifier les métadonnées pour qu'elles soient conformes".</p>	<p>a. Oui pour chaque couche</p> <p>b. Oui</p> <p>c. Oui</p>
47.	Février 19, 2020	"Des outils de chargement et d'exportation de données sont-ils nécessaires pour la base de données prototype ?	Oui
48.	Février 19, 2020	"RNCAN exige-t-il une validation avant d'accepter la base de données ?"	Oui
49.	Février 19, 2020	<p>" [La requête n° 8 indique] Cartes du Programme de réduction des dommages causés par les inondations (PRDI) de 2000 (scannées, géoréférencées et vectorisées)</p> <p>Pouvez-vous préciser si vous voulez dire que les 2000 cartes ont déjà été vectorisées ou si elles devront être scannées, géoréférencées et vectorisées" ?</p>	RNCAN s'est déjà occupé de la collection du PRDI. Aucun travail requis par le consultant en ce qui concerne les cartes PRDI.
50.	Février 19, 2020	"Dans la demande de propositions modifiée, annexe A, cahier des charges, 4.4 Calendrier des tâches, tâche 6, "Soumission des données", il est indiqué "L'entrepreneur soumettra	Toutes les données collectées doivent être importées dans la base de données et alignées sur le schéma commun nouvellement élaboré avant le 31 septembre.

		à RNCAN des données numériques de cartographie des inondations dans un format convenu le 30 septembre 2020. RNCAN exige-t-il de l'entrepreneur qu'il aligne toutes les données recueillies sur le schéma commun nouvellement élaboré d'ici le 31 septembre 2020, ou tout au long de la durée du projet ?	
51.	Février 20, 2020	« En ce qui concerne la demande de soumissions Rncan-5000050343 Couche nationale de données sur les risques d'inondation, RNCAN peut-il reporter la date de clôture des propositions au 11 mars. »	Rncan ne prolongera pas la période de sollicitation de la présente DP.